

ENGAGEMENT POUR LE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE 2026-2027

Je soussigné(e) [NOM D'USAGE, Prénom] :

M'engage durant ma scolarité à respecter les accords financiers.

- L'inscription (ou réinscription) ne sera définitive que lorsque le dossier administratif, pédagogique et financier sera validé par l'UCLy.
- En cas d'échelonnement du paiement, je ne suis pas dispensé de la dette contractée vis-à-vis de l'établissement.
- En cas de défaillance totale ou partielle dans l'exécution de l'obligation de paiement, l'apprenant se verra interdire l'accès aux examens.

Les frais de scolarité sont payables intégralement lors de l'inscription en une ou plusieurs fois.

Cocher le calendrier souhaité :

- FLYWIRE : La totalité en une fois à réception de la facture
 - FLYWIRE : En 3 échéances : 5 octobre, 5 novembre, 5 décembre
 - PRELEVEMENT : En 1 échéance : 5 octobre
 - PRELEVEMENT : En 3 échéances : 5 octobre, 5 novembre, 5 décembre
 - CHEQUE : (un ou plusieurs transmis en 1 fois) transmis avant le 5 octobre
- J'ai pris connaissance des tarifs de la formation choisie
 - J'ai pris connaissance des frais **(CERLI non concerné)** :
153€ : 84€ (Frais de dossier) + 54€ (bibliothèque) + 15€ (fond de solidarité)
42€ Frais réduits pour Lundis de Théologie Pastorale uniquement hors bibliothèque
 - Je donne mon accord pour le paiement des absences
 - Je reconnais avoir pris connaissance du règlement financier (Annexe 1 CGV DTP 2026-2027) et des modalités de remboursement liés à l'inscription et m'engage à les respecter.

Le paiement s'effectuera à réception de la facture (modalités de règlement dans la facture)

Fait à, le

NOM Prénom :

Signature